



## Information à la population - formation défibrillateur

La Commune de Cornaux souhaite organiser une nouvelle séance (*réservée aux adultes*) de formation et de consignes à tenir pour l'usage d'un défibrillateur et mesures médicales d'urgence.

Toute personne intéressée peut contacter l'administration communale au 032 886 45 10 où une liste est tenue.

Dès que le nombre de participants requis sera atteint, une date pourra être fixée.

Nous comptons sur votre présence.

## Fermeture de l'administration

### Fermeture exceptionnelle : le vendredi 17 mars 2023

Fermeture : le vendredi 7 avril et le lundi 10 avril 2023

Horaire réduit : du mardi 11 avril au vendredi 21 avril 2023, les guichets seront ouverts de 08h30 à 11h30

Horaire normal : dès le lundi 24 avril 2023



## Calendrier des prochaines manifestations

SA	18 mars	<b>Soupe au pois</b> - Chœur d'Hommes - La Forge
JE	30 mars	<b>Fête du Printemps</b> - CESC - Préau du collège
SA	1er avril	<b>Représentation théâtrale</b> - Troupe de La Beline - Espace ta'tou
DI	2 avril	<b>Tournoi d'ouverture interne</b> - Cass'boules - terrain de sport
DI	9 avril	<b>Chasse aux œufs de Pâques</b> - CESC - village
SA	22 avril	<b>Concert annuel</b> - Chœur d'Hommes - Espace ta'tou
DI	23 avril	<b>Tournoi no 1 - ouvert</b> - Cass'boules - terrain de sport
SA	29 avril	<b>Concert annuel</b> - Société de musique - Espace ta'tou
SA	6 mai	<b>Animation juniors F</b> - FC Cornaux - terrain de sport
DI	7 mai	<b>Animation juniors G</b> - FC Cornaux - terrain de sport
SA	13 mai	<b>Journée photos, grillades et Rallye</b> - FC Cornaux - terrain de sport
SA	13 mai	<b>Duel intercommunal</b> - Journée « Suisse Bouge » - SDC
SA	13 mai	<b>Troc des plantons</b> - CESC - préau collège
DI	14 mai	<b>Tournoi no 2 - ouvert</b> - Cass'boules - terrain de sport
VE-SA	26-27 mai	<b>Corn'Rock Festival</b> - terrain de sport
JE	1er juin	<b>Sérénade jubilaires</b> - Fanfare et Chœur d'Hommes - Espace ta'tou
DI	11 juin	<b>Tournoi no 3 - ouvert</b> - terrain de sport
VE	23 juin	<b>Fête scolaire</b> - CESC - préau - Espace ta'tou
VE	23 juin	<b>Tournoi Vétéran</b> - FC Cornaux - terrain de sport
SA-DI	24-25 juin	<b>Tournoi juniors</b> - FC Cornaux - terrain de sport

## Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du législatif communal aura lieu à l'Espace ta'tou

**Le lundi 19 juin 2023 à 19 heures**

séance ordinaire « *comptes 2022* »

Consultation de l'ordre du jour et des dossiers à traiter sur [www.cornaux.ch](http://www.cornaux.ch) ou dans le Bulcom.

Nous vous rappelons que les séances du législatif sont publiques.

Chacun peut venir assister aux débats.

Le Conseil communal

## Organisation au sein du Conseil Communal

**Présidente :** **Mme Isabelle Weber**  
Administration / Instruction publique / Police /  
Défense générale / Feu / PC

**Vice-président :** **M. Mario Clottu**  
Travaux publics / Déchets / Agriculture - Viticulture -  
Sylviculture / Mobilité et transports

**Secrétaire :** **Mme Claudine Salzmann Silva**  
Urbanisme / Aménagement du territoire / Services  
sociaux / Structures d'accueil

**Membres :** **M. Jean-Maurice Cantin**  
Finances / Services industriels / Affaires religieuses /  
Bâtiments  
**Mme Lina Veliz**  
Sport - Loisirs- Culture / Santé - Salubrité publique /  
Environnement / Domaines

## Cartes journalières CFF

Depuis le 31 janvier 2023, la Commune de Cornaux met chaque jour à disposition de la population 2 cartes journalières CFF, au prix unique de Fr. 42.00 par pièce.

La disponibilité des cartes peut être consultée en temps réel sur le site internet de la Commune :

<https://www.cornaux.ch/vie-quotidienne/transports-mobilite/cartes-cff>

Les cartes peuvent être réservées par téléphone, par courriel ou directement au guichet de l'administration.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'administration communale.

## Rappel - Attestation de voyager pour les mineurs

Notre administration ne peut pas attester les autorisations de voyager à l'étranger pour les mineurs.

Un document est disponible sur le site des autorités judiciaires neuchâteloises, sous formulaires puis « autorisation de voyage mineur »

Ce document sera apporté au greffe du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, Hôtel-de-Ville, 2000 Neuchâtel, pour légalisation de la signature par un juge.

Vous pouvez joindre cette autorité au no de tél. : 032 889 61 80 ou à l'adresse mail : [TRLV-Neuchatel@ne.ch](mailto:TRLV-Neuchatel@ne.ch).